

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales

CD/JLD/SG – 2023

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE
N°2023-038**

LE DIRECTEUR,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Charly DJEUMEN-WANDJI ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 25 octobre 2023 ;

NOMME

Monsieur le Docteur Charly DJEUMEN-WANDJI en qualité de chef de service Cardiologie du pôle Médecine-Urgences à compter du 4 mars 2023 pour une période de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 25 octobre 2023

Le Directeur

Christian DUBLÉ

